

FLASH INFO INSERTION DES RPS DANS LE DOCUMENT UNIQUE

L'évaluation des risques est la colonne vertébrale de notre système de management. L'évaluation des risques est une opportunité pour enclencher une démarche de prévention dont la finalité est de préserver la Santé et améliorer la Sécurité des personnels au travail. La réalisation du document unique exigé par la réglementation concrétise une première étape dans cette démarche. La mise en place d'un système de Management de la Santé et de la Sécurité au travail peut permettre d'atteindre cet objectif.

La PREVENTION PRIMAIRE-SECONDAIRE-TERTIAIRE des risques psychosociaux

- **La prévention primaire : c'est PREVENIR** : elle consiste à combattre le risque à la source. **Centrée sur le travail** et l'organisation, elle renvoie à une prévention collective des risques et fait appel à des actions orientées autour des processus organisationnels : processus de prise de décision, management, **groupe de discussion autour du travail**

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-09/vademecum_recharte.pdf

- **La prévention secondaire : c'est PROTEGER** : elle consiste à réduire les conséquences des RPS sur les personnels par **des formations à destination des personnels** pour développer des connaissances pour être attentif aux signaux précurseurs de situation à risques.

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-12/ba_rps_drrh754-105.pdf

- **La prévention tertiaire : c'est REPARER** : elle consiste à apporter une réponse d'urgence médicale ou psychologique aux personnels en souffrance pour éviter que leur état de santé ne se détériore davantage. C'est indispensable en cas de situation grave (suicide sur le lieu de travail, cas de harcèlement avéré, situation de violence physique...)*

http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-12/circulaire_sst_acad_-2.pdf

Evaluons les Risques Psychosociaux dans le Document unique

- Analyse **d'une situation problème** en créant des espaces de discussion autour du document unique http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/rps_analyse_situation_pb.pdf
- Proposition **d'un questionnaire** pour élaborer un diagnostic http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-05/grille_rps_flash_info.pdf
- Le « **PLAN D' ACTIONS RPS** » permet de répertorier et formaliser les aides auprès du chef d'établissement pour la rédaction du document unique d'évaluation des risques psychosociaux notamment. https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_95321/fr/risques-psychosociaux

Pour en savoir plus :

- Vademecum RPS de l'académie d'aix-marseille http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2017-09/vademecum_recharte.pdf
- http://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/upload/docs/application/pdf/2016-12/vademecumrps_640766.pdf
- De l'évaluation des risques au management de la santé et de la sécurité au travail **INRS ED 936**

« **CONSTRUISONS ENSEMBLE LE DOCUMENT UNIQUE** »